

Procès-verbal de la 7^e séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Draveurs tenue au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est à Gatineau (Québec), le **lundi 6 mars 2017** à compter de **19 h 30**, sous la présidence de monsieur Claude Beaulieu.

PRÉSENCES:

Monsieur Claude Beaulieu, président

Mesdames Marie-France Gagnon, Micheline Marcotte-Boucher ainsi que messieurs Pierre Boucher, Paul Loyer, David Pigeon et Normand Sylvestre, Paul Morin, Lyes Dris, commissaires.

Monsieur Jérôme Maltais, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire.
Madame Valérie Dionne, commissaire représentante du comité de parents, comité EHDAA.
Madame Nathalie Dorais-Pagé, commissaire représentante du comité de parents.
Madame Annick Tremblay, commissaire représentante du comité de parents, niveau primaire.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Monsieur Bernard Dufourd, directeur général, Madame Julie Laberge, directrice générale adjointe et monsieur Patrick Courville, secrétaire général.

ABSENCES :

Monsieur René-Guy Cantin, absence motivée
Monsieur Steve Kirk, absence motivée

CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION

Le président constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

C093-1703 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-France Gagnon que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

C094-1703 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2016

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-France Gagnon que le procès-verbal de la séance tenue le 30 janvier 2017 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE SUIVI DU 30 JANVIER 2017

La Direction générale fait part de tous les suivis de la séance du 30 janvier 2017.

PAROLE AU PUBLIC

M. Allayli, père d'un élève qui fréquente l'école Carle, demande à ce que son enfant fréquente l'école de la Montée, ou encore qu'il puisse bénéficier du transport s'il doit demeurer à l'école Carle l'an prochain.

C095-1703 ENTÉRINEMENT DE LA SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS ET LA VILLE DE GATINEAU – AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE DES BELLES- RIVES

CONSIDÉRANT que l'école des Belles-Rives veut aménager sa cour d'école en installant deux structures de jeux et un espace de repos;

CONSIDÉRANT que la direction de l'école des Belles-Rives a fait une demande de subvention à la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT que la Ville de Gatineau accepte de verser une subvention de 10 000 \$ pour aider au financement du projet (résolution CM-2017-86) sur présentation d'une pièce justificative;

CONSIDÉRANT que la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Draveurs désirent s'entendre sur les conditions d'utilisation de la cour d'école et des équipements qui s'y trouvent;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Claude Beaulieu d'entériner la signature du protocole d'entente concernant l'aménagement de la cour de l'école des Belles-Rives entre la Commission scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau par le président et le directeur général selon les dispositions intervenues entre les parties et que cette entente entre en vigueur à la fin des travaux d'aménagement.

Adoptée à l'unanimité

C096-1703 RECONDUCTION DU CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LES DIFFÉRENTES MESURES

**D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET POUR LES
CONSULTATIONS OCCASIONNELLES – LA FIRME
D'ARCHITECTES *LES ARCHITECTES CARRIER, LABELLE &
ASSOCIÉS* POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

CONSIDÉRANT que le contrat de services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles avec la firme d'architectes, Les Architectes Carrier, Savard, Labelle & Associés vient à échéance le 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la Commission scolaire des Draveurs pour les services rendus par cette firme;

CONSIDÉRANT que le contrat offre la possibilité d'être reconduit annuellement de gré à gré pour deux années supplémentaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-France Gagnon de reconduire le contrat de services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles avec la firme d'architectes, **Les Architectes Carrier, Savard, Labelle & Associés** pour une première année soit du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

**C097-1703 RECONDUCTION DU CONTRAT – SERVICES
PROFESSIONNELS POUR LES DIFFÉRENTES MESURES
D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET POUR LES
CONSULTATIONS OCCASIONNELLES – LA FIRME
D'INGÉNIEURS EN STRUCTURE, AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR ET INGÉNIERIE DES SOLS *CIMA+
PARTENAIRE DE GÉNIE* POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-
2018**

CONSIDÉRANT que le contrat de services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles avec la firme d'ingénieurs, Cima+ Partenaire de génie vient à échéance le 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la Commission scolaire des Draveurs pour les services rendus par cette firme;

CONSIDÉRANT que le contrat offre la possibilité d'être reconduit annuellement de gré à gré pour deux années supplémentaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Normand Sylvestre de reconduire le contrat de services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles avec la firme d'ingénieurs en structure, aménagement extérieur et ingénierie des sols, **Cima+ Partenaire de génie**, pour une première année soit du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

C098-1703 RECONDUCTION DU CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LES DIFFÉRENTES MESURES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET POUR LES CONSULTATIONS OCCASIONNELLES – LA FIRME D'INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ WSP CANADA INC. POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

CONSIDÉRANT que le contrat de services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles avec la firme d'ingénieurs, WSP Canada Inc. vient à échéance le 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la Commission scolaire des Draveurs pour les services rendus par cette firme;

CONSIDÉRANT que le contrat offre la possibilité d'être reconduit annuellement de gré à gré pour deux années supplémentaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Paul Morin de reconduire le contrat de services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles avec la firme d'ingénieurs en mécanique et électricité, **WSP Canada Inc.**, pour une première année soit du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

**C099-1703 ENTÉRINEMENT DU COÛT SUPPLÉMENTAIRE –
SUREXCAVATION ET AJOUT DE REMBLAI
SUPPLÉMENTAIRE – CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE DU
PARC DU CHEVAL-BLANC**

CONSIDÉRANT le projet de construction de l'école du parc du Cheval-Blanc;

CONSIDÉRANT les conditions de chantier rencontrées lors des travaux soit l'obligation de surexcaver et d'ajouter du remblai supplémentaire dans le chemin d'accès et le débarcadère d'autobus;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT la recommandation du coût supplémentaire par la firme professionnelle *Les Consultants Yves Auger & associés inc.*;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Claude Beaulieu d'entériner le coût supplémentaire de 61 099,46 \$ excluant les taxes pour surexcaver et ajouter du remblai supplémentaire dans le chemin d'accès et le débarcadère d'autobus de la nouvelle école du parc du Cheval-Blanc;

Adoptée à l'unanimité

C100-1703 MANDAT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION 2016-2017

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors de la séance du comité de vérification du 24 janvier 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières, de la Direction générale et du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Normand Sylvestre que le mandat du comité de vérification soit adopté pour les exercices 2016-2017 et 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité

**C101-1703 MOTION D'APPUI – ÉLÈVES DE LA POLYVALENTE DE
L'ÉRABLIÈRE QUI PARTICIPERONT AU PROJET À
L'ÉRABLIÈRE ON BOUGE!**

CONSIDÉRANT L'Édition 2016-2017 du Prix d'excellence de la FCSQ ;

CONSIDÉRANT que 36 élèves aux prises avec un trouble du spectre de l'autisme ou un trouble relevant de la psychopathologie âgés de 12 à 17 ans complèteront 30 minutes d'activité physique par jour et consommeront deux collations santé par jour entre le 30 mars et le 10 mai 2017, et ce, dans le cadre du projet À l'Érablière on bouge!;

CONSIDÉRANT que ce projet incitera les élèves de quatre classes du programme le Trajet de la Polyvalente de l'Érablière à développer de saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que ce projet est réalisé en partenariat avec le IGA famille Charles;

CONSIDÉRANT que ce projet contribuera à renforcer le sentiment d'appartenance des élèves à leur école;

CONSIDÉRANT que ce projet constitue un moyen novateur pour favoriser la persévérance scolaire des élèves concernés;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Paul Loyer d'appuyer la candidature du projet À l'Érablière on bouge! en vue de l'obtention du Prix d'excellence de la FCSQ.

Adoptée à l'unanimité

**C102-1703 MOTION D'APPUI – ÉLÈVES DE SANTÉ GLOBALE – PLEIN
AIR DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU VERSANT**

CONSIDÉRANT L'Édition 2016-2017 du Prix d'excellence de la FCSQ;

CONSIDÉRANT que les élèves de la concentration Santé globale – Plein air organisent et pilotent annuellement quelques-unes des plus belles activités qui ont lieu durant l'événement Plaisirs d'hiver chapeauté par la Ville de Gatineau, dont le Village des Quinzhees et la Randonnée de raquette au clair de lune;

CONSIDÉRANT que la participation des élèves de la concentration Santé-globale – Plein air à l'organisation de l'événement Plaisirs d'hiver constitue une belle forme de partenariat entre la Commission scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT que la participation annuelle des élèves de la concentration Santé-globale plein air à l'activité Plaisirs d'hiver correspond tout à fait à la deuxième orientation du Plan stratégique

de la Commission scolaire des Draveurs, à savoir *Être un partenaire engagé et inspirant au sein de notre communauté*;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Dorais-Pagé et Monsieur Jérôme Maltais d'appuyer la candidature des élèves de Santé globale – Plein air de l'École secondaire du Versant en vue de l'obtention du Prix d'excellence de la FCSQ.

Adoptée à l'unanimité

COMMUNICATIONS

PRÉSIDENT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Dufourd procède à la lecture d'une lettre dans laquelle il annonce qu'il quittera la commission scolaire le 30 juin 2017. Il remercie les membres du conseil des commissaires pour leur support et leur belle collaboration.

Mme Laberge nous indique que les représentants du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais sont en faveur du report de la semaine de relâche de l'année scolaire 2017-2018 et que le calendrier scolaire devrait être diffusé prochainement. Elle nous rappelle que le Salon de l'emploi regroupant les 4 commissions scolaires francophones de la région aura lieu ce samedi le 11 mars à l'école secondaire du Versant.

COMMISSAIRES

REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Dorais-Pagé nous indique que lors de la dernière rencontre du comité de parents, il a notamment été question de la politique d'admission et d'inscription annuelle des élèves ainsi que des coûts chargés aux parents dans le cadre d'activités parascolaires. Par ailleurs, Mme Dorais-Pagé invite les membres du conseil à participer au prochain congrès du comité de parents qui aura lieu le 3 juin à Québec sous le thème «Le projet éducatif au cœur de la communauté».

REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

REPRÉSENTANT DE LA FONDATION POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil des commissaires aura lieu le 3 avril 2017 à 19 h 30 dans la salle Rolland-Bérubé.

C103-1703 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Marcotte Boucher que la séance soit levée. Il est 20 h 02

Adoptée à l'unanimité

Patrick Courville
Secrétaire général

Claude Beaulieu
Président